

RAPPORT BILAN 24h

Hotel Evasion 130

Station d'épuration de type miniflo

Mesures réalisées du 29 au 30 Octobre 2012



I. PRESENTATION DE LA STATION

a) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

Les eaux usées transitant dans la station sont théoriquement uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la résidence de l'Hotel Evasion 130 étant supposé un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	50 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	7.5 m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	3 kg/j
DCO journalière (120 g/EH/j)	6 kg/j
MES journalières (90 g/Eh/j)	4.5 kg/j

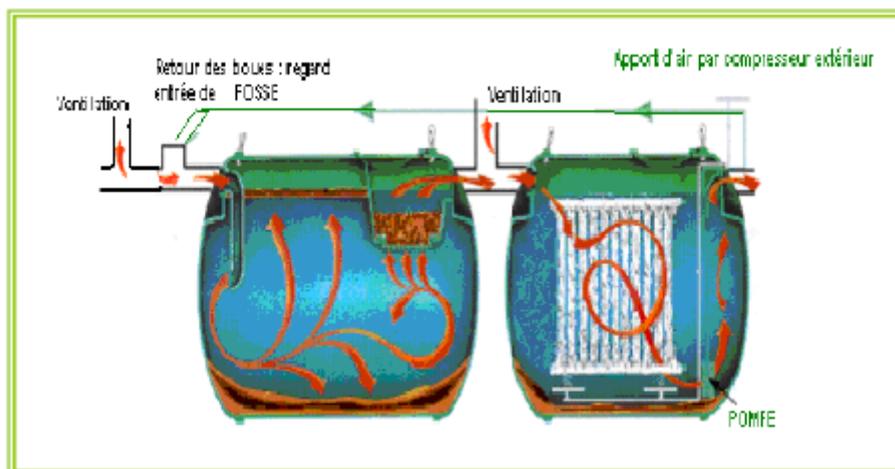
La déclaration d'exploitation à fait l'objet du Récépissé n°2010-60986/DENV du 4 janvier 2011.

b) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type culture fixée miniflo.

La station est équipée de :

- 1 fosse toutes eaux 15 m³
- 1 miniflo 15 m³
- 2 bacs à graisse
- 1 compresseur d'air
- 1 pompe de recirculation des boues
- 1 armoire électrique de commande
- 1 fosse septique indépendante



II. RESULTATS DES MESURES DE DEBIT

Mesures en cours d'analyse.

III. RESULTATS DES ANALYSES

Les mesures ont été effectuées du 29 au 30 Octobre 2012. Un préleveur a été installé en entrée et un autre en sortie de station afin de réaliser des échantillons moyens sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les rapports d'analyses sont joints en annexe 1.

Analyses	Entrée	Sortie	Unité	Normes de rejet*	Conformité Step**	Rendement %
DBO5	46	26	mg/L	25	NC	43.5
DCO	185	129	mg/L	125	NC	30.3
MES	110	53	mg/L	35	NC	51.8
pH	7,1	7,4	Unité pH	Entre 6 et 8,5	C	NA

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009,, cf. annexe 2

**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Nous remarquons que cette station présente de mauvais rendements épuratoires et que l'ensemble des concentrations pour chacun des paramètres mesurés de l'effluent rejeté ne sont pas conformes à la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009, hormis la concentration du pH qui respecte les normes du rejet.

IV. CONCLUSIONS

En attente selon la mesure de débit

ANNEXES

ANNEXE 1 : Rapports d'analyses



Rapport d'analyse 2012/11/R0744

BC n°
Aff n° Bilan 24h
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2012/10/E0617
Lieu du prélèvement: Hotel Evasion 130
Date de début d'analyse : 31/10/2012
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Entrée STEP
Température à réception : ambiante

Date de prélèvement : du 29 au 30/10/2012 -
Date de réception : 31/10/2012 09h
Date de fin d'analyse : 28/11/2012
Préleveur :
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-1	46	mg/l	25	3
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705:2002	185	mg/L	125	3
Matières en suspension MES	NF EN 872	110	mg/L	35	2
Paramètre physico chimique					
pH	NF T90-008	7.10	Unités pH		0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 28/11/2012

Responsable de laboratoire

BC n°
Aff n° Bilan 24h
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2012/10/E0618
Lieu du prélèvement: Hotel Evasion 130
Date de début d'analyse : 30/10/2012
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie STEP
Température à réception : ambiante

Date de prélèvement : du 29 au 30/10/2012 -
Date de réception : 31/10/2012 09h
Date de fin d'analyse : 28/11/2012
Préleveur :
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-1	26	mg/l	25	3
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705:2002	129	mg/L	125	3
Matières en suspension MES	NF EN 872	53	mg/L	35	2
Paramètre physico chimique					
pH	NF T90-008	7.35	Unités pH		0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
(2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
(3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
(4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
(5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
(6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 28/11/2012

Responsable de laboratoire

ANNEXE 2 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
	STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

ANNEXE 3 : Mesures de débit